

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 10 (1951-1955)
Heft: 3

Artikel: L'Obituaire de Saint-Gervais
Autor: Gagnebin, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002611>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'OBITUAIRE DE SAINT-GERVAIS

par

Bernard GAGNEBIN

Dans la grande revision des manuscrits de la Bibliothèque de Genève, entreprise au cours de ces dernières années, nous avons trouvé, mêlés à des déchets de reliure, deux rouleaux de parchemin contenant des anniversaires à célébrer. Les noms des défunts avaient une consonance régionale, Du Four, Excoffier, Genoud, Guinand, Du Martheray, Prevost, Roux et surtout Chevelu et Seuget. Un rapide sondage dans les minutes des notaires latins nous convainquit que plusieurs des personnages mentionnés habitaient le faubourg de Saint-Gervais et que les prêtres figurant dans ce document appartenaient à la communauté des altariens de Saint-Gervais, expression couramment employée pour les chapelains de cette église.

Le « Registre des actes en faveur des altariens de Saint-Gervais, 1447-1515 » (Registre n° 3), ainsi que les rouleaux des fiefs de ladite église, conservés aux Archives d'Etat, apportent en effet la preuve qu'il s'agit tout simplement de l'Obituaire de Saint-Gervais. Ce registre et ces rouleaux contiennent de nombreux actes de dispositions testamentaires ou de donations entre vifs en faveur de l'église ou de la communauté des altariens de Saint-Gervais, émanant des mêmes personnages.

Notre manuscrit était écrit sur des feuilles de parchemin de 24,5 cm. de large, collées les unes aux autres et formant des rouleaux. Des marques de clous et des traces de colle au verso laissent supposer que ces rouleaux étaient fixés à des planchettes dans l'intérieur de l'église. Nous n'en avons retrouvé que deux fragments. Le premier de 71 centimètres de long contient les anniversaires à célébrer du 31 janvier au 31 mars, le second,

de 104 centimètres, contient les anniversaires à célébrer en octobre, novembre et décembre. Les dates du calendrier sont écrites à l'encre rouge, les anniversaires à l'encre noire.

Soixante-quinze anniversaires figurent dans cet Obituaire, dont les deux tiers ont été transcrits d'une autre liste ou d'un registre, et les vingt-cinq restant ajoutés en suite par des mains différentes.

Au verso d'un des rouleaux, on peut lire, de l'écriture de Jacques-Augustin Galiffe : « Fragment d'obituaires, et anniversaires à célébrer, après 1506 », ce qui est inexact, mais permet de supposer que ce document a été trouvé par Galiffe dans la première moitié du XIX^e siècle et abandonné par lui, lorsqu'il quitta Genève en 1846, ou encore légué à la Bibliothèque par son petit-fils, Aymon Galiffe, avec ses documents de famille.

Alors que nous procédions à nos identifications aux Archives d'Etat, MM. Paul-Edmond Martin et Gustave Vaucher attirèrent notre attention sur la couverture d'un livre des Comptes des Macchabées pour 1515-1516 (Macchabées, Comptes n° 25). A l'intérieur, on pouvait encore lire, souvent très effacé, un calendrier avec les noms des saints et l'indication d'anniversaires.

La feuille de parchemin devait primitivement mesurer 56 cm. de large sur 80 cm. de hauteur et contenir l'ensemble du calendrier. Seule la moitié inférieure de la feuille a servi de couverture aux Comptes des Macchabées et encore une dizaine de centimètres ont-ils été coupés par le relieur, de sorte que nous n'avons conservé que les mois de mars, juillet et novembre, ainsi que les vingt premiers jours des mois d'avril, août et décembre.

Ce document contient beaucoup moins d'anniversaires que les rouleaux retrouvés à la Bibliothèque : 4 en mars, 1 seul en avril, 6 en juillet, 6 en août, 5 en novembre et 3 seulement en décembre, soit 25 anniversaires au total, contre 75 pour une période sensiblement égale dans nos deux fragments. Les mois de mars, novembre et décembre se recouvrant, il ne nous fut pas difficile d'établir qu'il s'agissait également d'un Obituaire de Saint-Gervais.

La différence entre les anniversaires portés sur les deux documents peut s'expliquer aisément : la couverture de

parchemin contient les noms de personnages qui ont pris des dispositions en faveur de la communauté des altariens de Saint-Gervais entre 1462 et 1497, tandis que les deux rouleaux vont jusqu'en 1526 en tout cas, la mention la plus récente étant celle d'Amédée Barbier, de Challex, prêtre et habitant de Saint-Gervais, dont le testament est daté du 13 avril 1526. Nous concluons donc que le document conservé aux Archives a été interrompu à la fin du XV^e siècle, alors que l'Obituaire retrouvé à la Bibliothèque a été tenu à jour au delà du premier quart du XVI^e siècle, probablement jusqu'à la Réforme.

Le fragment de reliure contient encore une indication intéressante : la date de la dédicace de l'église Saint-Gervais fixée au 2 août. Lors de sa visite paroissiale en 1446, l'évêque Barthélemy avait recommandé que l'église fût consacrée dans le délai de deux ans. La date du 2 août s'applique-t-elle à cette consécration ?

DATE DE L'OBITUAIRE

Grâce à une inscription gravée sur son clocher, nous savons que l'église Saint-Gervais fut reconstruite avant 1435 sous la direction de l'évêque François de Mies. L'église fut agrandie, la nef couronnée d'une voûte gothique et flanquée d'une double série de chapelles, le clocher rebâti. En 1443, Barthélemy Vitelleschi, évêque de Corneto et Montefiascone (qui devait, être nommé le 11 août 1446 vicaire au spirituel et au temporel du diocèse de Genève), procéda à la visite des églises paroissiales de Genève. Son rapport sur Saint-Gervais daté du 25 septembre 1446 a été heureusement conservé aux Archives d'Etat (Visites des cures et églises, n^o 5.) On y voit que la paroisse comptait 340 foyers de fidèles et qu'elle avait un curé et un vicaire. Après avoir examiné l'état matériel de l'édifice, l'évêque de Corneto énumère les messes qui doivent être célébrées, puis déclare :

« Item statuimus et ordinamus quod de predictis responsoriis, stationibus et orationibus super tumulos dicendis per curatum et altarienses, faciant fieri parochiani unam tabulam in pergameno, conclavatam et pendentem in choro, et bene videatur an quilibet debitum suum faciat et fiat infra mensem. »

Ainsi, l'évêque Barthélemy ordonnait de clouer et pendre dans le chœur de l'église une tablette de parchemin contenant les messes, anniversaires, répons, stations et oraisons à dire sur les tombes des morts. Son ordonnance est datée du 1^{er} août 1446. Le Registre des altariens, intitulé « *Extractum litterarum ad opus communitatis altariensium ecclesiae parochialis Sancti Gervasii Gebennarum* » commence en 1447, et le fragment d'Obituaire conservé aux Archives d'Etat doit avoir été tenu dès cette époque. Il y a un lien évident entre ces différents documents.

Savion raconte dans ses *Annales* que le 9 août 1535, les évangélistes en armes, se rendirent au son du tambour à l'église Saint-Gervais et au couvent des dominicains de Palais, « où ils firent encore pis qu'à Saint-Pierre et rompirent tel tableau d'images qui avoit cousté 700 ducats d'or » (*MDG*, t. XXXVII, p. 441). Par ordre du Conseil, tous les objets de valeur qui avaient été trouvés dans les églises durent être apportés dans la cour de l'Hôtel de Ville et le 16 août quatre délégués remirent la custode, les calices et autres objets en argent (*RC*, t. XIII, p. 289). Les feuilles de parchemin servant d'Obituaire durent suivre le même chemin. Alors que les coupes étaient fondues, les feuilles de parchemin servirent de reliures et furent heureusement conservées.

LES DONATEURS

Les deux documents réunis fournissent 90 noms différents que nous avons cherché à identifier au moyen des minutes des notaires, des registres du Conseil, des testaments en portefeuille, de la levée de 1477 et surtout grâce au Registre des actes en faveur des altariens de Saint-Gervais, quoiqu'il soit, à partir du fol. 65, d'une lecture fort difficile. Finalement, 65 personnages ont pu être repérés.

A quelle classe de la population appartiennent-ils ?

Quarante d'entre eux sont des prêtres, membres de la communauté des altariens, chapelains de l'église ou curés de diverses paroisses. Claude de Bons est curé de Collonge-Bellerive, Jacques Bojon, prêtre de la paroisse d'Hauteville, Nicod De La Joux,

vicaire de l'église de Chancy, Nicod Mermet, curé de Fessy, Claude de Miribelle, curé de Promentoux, Jean Pactini, curé d'Alleyrier, Louis de Ponteyndis ou Pont d'Ain, chapelain de Saint-Pierre, Guillaume de Rugo, recteur de la chapelle des Saints Antoine et Yvon à Prévessin. Trois prêtres appartiennent à la famille Lanternier.

Un deuxième groupe est formé par les habitants de Saint-Gervais, Peronet Joly, hôte, Maurice Sallaz et Pierre Gros, pâtissiers, Théobald Rignier, orfèvre, Claude Levet, potier, Jacques Rodaz, meunier, Peronet Royer, chaudronnier, Claude Taillandier, tisserand, Jacques Guinand, cordonnier, enfin Thomas Tissot et Jean du Soex, marchands, ce dernier étant un personnage fort important.

Trois personnages seulement sont qualifiés de « nobles », tous trois citoyens de Genève, mais en relations avec la Savoie : Amédée de Gerdil qui, en 1504, habite Saint-Jean de Maurienne, Thomas Tissot, riche marchand, et Pierre Foysiaz, bourgeois de Chambéry, représentant de la banque Médicis à Genève, l'un des importants bailleurs de fonds de la République.

Une vingtaine de femmes, enfin, figurent dans cet Obituaire : ce sont les épouses, veuves et filles d'habitants de Saint-Gervais. Elles se prénomment Claudie, Amblarde, Mye, Merme, Andrée, Jacquemette, Stephanette, Rolette, Catherine, Martine, Guillemette, Peronette, Françoise et Jehanne. Deux d'entre elles étaient de naissance noble, Catherine de Saint-Michel, femme de Benoît Genod et Peronette, femme de Jean Ruffi.

On n'y trouve aucun dignitaire de l'Eglise, aucun évêque, aucun vicaire, aucun protonotaire apostolique, on n'y trouve ni seigneur de la région, ni membre de la noblesse de Savoie. Ceux-ci ont réservé leurs libéralités pour la cathédrale et l'on trouve leurs noms dans l'Obituaire qu'Albert Sarasin a publié dans nos *Mémoires et Documents* en 1882. L'Obituaire de Saint-Gervais a un caractère local tout à fait déterminé.

COMMENT SE PRATIQUAIENT LES DONS

En général les personnes désireuses de fonder un anniversaire donnent une somme en florins pour acheter une rente annuelle

de six, douze, dix-huit, vingt-quatre, voire trente sous, à charge par les altariens de Saint-Gervais de dire une messe à haute ou basse voix, avec ou sans vigiles, au jour prévu. Parfois on donne une part d'immeuble ou cède un droit dans une succession ou un partage. Dix florins de capital rapportent six sous de rente annuelle. La plupart des prêtres donnent dix ou vingt florins, exceptionnellement davantage.

Les plus grosses contributions sont fournies par les commerçants de Saint-Gervais. Maurice Sallaz le pâtissier lègue 100 florins, Pierre Gros le pâtissier et Claude Levet le potier 60 florins, Peronet Joly l'hôte assure 30 sous de rente annuelle et Jean du Soex le marchand 36 sous.

On s'étonnera de trouver dans ces rouleaux et dans la couverture des Archives les noms de personnes inscrites de leur vivant, alors que l'Obituaire ne devrait contenir que les noms de défunts, puisque les messes pour le repos de leur âme doivent être dites le jour anniversaire de leur mort. L'habitude s'était répandue dès le XIV^e siècle de fonder un anniversaire, non au jour du décès, mais à une date fixée d'avance coïncidant généralement avec la fête d'un saint particulièrement vénéré. Dans son étude sur *Les Obituaires français* (Paris, 1890), Auguste Molinier appelle ces sortes de documents des Livres d'anniversaires et l'on pourrait qualifier de rouleaux d'anniversaires les fragments de parchemin retrouvés à la Bibliothèque.

CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME

La Réforme allait brutalement abolir une pratique devenue, si l'on peut dire, monnaie courante. Plusieurs prêtres qui avaient fondé des messes anniversaires vivaient encore en 1535. Ils suivirent des destinées diverses : dès l'automne 1535, Thomas Genod (qui avait donné 24 sous pour un anniversaire fixé au 16 octobre) rompait avec l'Église romaine et s'arrangeait à conserver les droits de la communauté de Saint-Gervais dans un coffre à l'abri des autres prêtres (*RC*, t. XIII, p. 376). En janvier 1536, il épousait Blaisine Varember, l'unique religieuse de Sainte-Claire qui rompit ses vœux et refusa d'accompagner la communauté des Clarisses dans son exode à Annecy. Savion

dit dans ses *Annales* : « Le dimanche 23 de janvier, Thomas Genod, prestre de l'esglise de S. Gervais, espousa la Blaisine, fille de Dominique Varember, laquelle avoit esté nonnain de S. Clère ». A plusieurs reprises Thomas Genod rappela les services qu'il avait rendus à la Seigneurie et sollicita une aide ou un office pour vivre. Le 12 janvier 1540 il était nommé procureur général.

A la suite du décret du Conseil des Deux Cents sur l'interdiction de la messe, tous les prêtres de la Cité furent appelés à comparaître devant le Petit Conseil et invités « à vivre selon la doctrine évangélique ». Jehan Cotand et Anthoine Fossalis ou Du Fossal, qui tous deux avaient donné dix florins pour fonder des anniversaires (5 octobre et 4 novembre), sont mentionnés dans les registres du Conseil lors de séances organisées pour les convaincre. Pour compenser la perte de leurs prébendes et leur permettre de vivre, Jehan Cotand fut nommé sonneur et Anthoine Du Fossal gardé des vignes de Sécheron. Jehan Cotand devait recevoir un sol « pour chascung Conseil qu'il sonnera ».

Tous les prêtres, dont nous trouvons les noms dans l'Obituaire de Saint-Gervais, ne furent pas si dociles. Guillaume Maniglier, qui avait fondé une messe anniversaire le 10 décembre, fut enfermé une première fois en février 1536 « pour havoir sacramenté contre les deffenses ». Il promit de ne plus baptiser, prêcher ou administrer les sacrements sans l'autorisation des syndics, mais en décembre 1537, il fut condamné à trois jours de prison pour avoir dit que la « messe estoyt bonne ». Après quoi, il jura la réformation de la Cité et cria merci à Messieurs. La chapelle dont il était recteur ayant été annexée à l'hôpital, Guillaume Maniglier réclama l'aide du Conseil et supplia plus d'une fois de lui faire « quelque aumone ».

Sans apporter de révélations historiques, l'Obituaire de Saint-Gervais — dont le fragment conservé à la Bibliothèque est désormais classé parmi les manuscrits latins, sous la cote 188 — est un témoin intéressant de la vie religieuse et sociale à Genève à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle.

Dans la transcription du calendrier, nous avons compté les jours à la façon moderne.

Les anniversaires précédés d'un * sont tirés du parchemin conservé aux Archives d'Etat.

[JANUARIUS habet dies xxxi luna xxx]

- 30 Anniversarium nobilis Amedei de Gerdili celebrandum (1) xviii s.

FEBRUARIUS habet dies xxviii luna xxix

- 1 Anniversarium Petri Grossi patisserii celebrandum cum vigiliis (2) xxiiii s.
 3 Anniversarium domini Hugonis Paccocci cum vigiliis (3) xii s.
 8 Anniversarium Johannete relicte Johannis Jacandi vi s.
 16 Anniversarium secundum domini Henrici de Pigneto cum vigiliis (4) xviii s.
 17 Anniversarium domini Claudii Gardeti (5) vi s.
 22 Anniversarium domini Guillermi de Rugo presbiteri de officio diei (6) vi s.

- (1) Noble Amédée de Gerdil, citoyen de Genève, habitant Saint-Jean de Maurienne, lègue, en date du 28 juillet 1504, à l'église Saint-Gervais, 60 florins pour acquérir 3 florins de rente annuelle et fonder une grand messe avec diacre et sous-diacre et douze messes à voix basse. (Registre des altariens, f. 110). Le 13 décembre 1498, égrège Amédée du Gerdil, citoyen de Genève, reconnaissait tenir en fief une grange et jardin derrière la Corrateirie, au lieu dit, ès Arenières. (Jean Novel, not., III, p. 38.)
- (2) Maître Pierre Gros pâtissier, bourgeois de Genève, achète la moitié d'un pré à Mermet DeLuc. « Fait à Saint-Gervais chez l'acheteur le 20 août 1513 » (Th. de La Corbière, notaire, I, p. 65).
- (3) Feu Hugonin Paccot, prêtre de la chapelle Saint-Claude en l'église Saint-Gervais, est mentionné dans un acte notarié du 8 juin 1474 (Humbert Perrod, XXII, p. 213).
- (4) Henricus de Pigneto, altarien de Saint-Gervais, a légué 120 florins de petits poids pour fonder une messe « primum, die sabbati ante festum nativitatis Beati Johannis Baptistae », « secundum, die sexdecimo mensis februarii cum vigiliis defunctorum » (AE, Registre des altariens, f. 66).
- (5) Feu vénérable Claude Gardet est cité dans un acte reçu par M^e Novel, notaire, IV, p. 7, le 7 mai 1504.
- (6) Guillaume de Rugo, recteur de la chapelle des Saints Antoine et Yvon en l'église de Préveessin, fait reconnaître une obligation en sa faveur par devant M^e Gabriel Fusier, notaire, le 23 janvier 1512 (I, p. 32).

- | | | |
|----|--|-----------|
| 23 | Anniversarium Claudii Leveti potterii celebrandum cum vigiliis (7) | xxiiii s. |
| 28 | Anniversarium Peroneti Joli hospitis celebrandum cum vigiliis (8) | xxx s. |

MARTIUS habet dies xxxi luna xxx

- | | | |
|-----|---|--------|
| 1 | Anniversarium Claudie relictæ Peroneti Joli | xii s. |
| 5 | Anniversarium Peroneti Royer ollerii (9) | vi s. |
| 8 | Anniversarium domini Jacobi Michodi presbiteri | vi s. |
| 12 | Anniversarium Amblarde relictæ Perrini Dozerii cum vigiliis (10) | xii s. |
| 13 | Anniversarium Johannis Jacobi alias Serez | vi s. |
| 14 | Anniversarium Mye relictæ Johannis Jacobi alias Serez | vi s. |
| 15 | Anniversarium domini Johannis Pactini curati Alerie cum responsorio lune (11) | xii s. |
| *19 | Anniversarium domini Jacobi Blondelle, die veneris ante Ramis palmarum (12) | vi s. |

- (7) La veuve (relaysiée) d'un Claude Levet potier est mentionnée dans le compte des dépenses de Pierre de La Baume, tenu par le trésorier épiscopal Pierre Gay, le 31 mars 1521. (P.H. n° 925.)
- (8) Un Peronet Joly, hôte et meunier, siège au Conseil des Cinquante d'août 1519 à novembre 1523 (RC, t. VIII-IX). Le 7 novembre 1494, un Peronet Joly, fils de Jean, de Visignin, meunier, habitant Saint-Gervais, avait été reçu bourgeois de Genève (*Livre des bourgeois*, p. 123).
- (9) Par testament du 28 février 1505, Peronet Royer, chaudronnier, fils de Jean Royer, de Chemadans, diocèse de Besançon, magister cimballorum, bourgeois de Genève, donne aux altariens de Saint-Gervais 10 florins pour acheter 6 sous de cens. (Registre des altariens, f. 96 v°.)
- (10) Le parchemin conservé aux Archives porte Dorerii, soit Dorier.
- (11) Alleyry, arrondissement de Nantua, décanat d'Aubonne.
- (12) Jacques Blondelle fait donation, en date du 31 mai 1495, aux altariens de St-Gervais, d'une somme de 10 florins pour acheter six sous de rente annuelle et fonder une messe anniversaire. Son frère Thomas, maître de la monnaie, lui sert de caution. (Registre des altariens, f. 105 v°.)

20	Anniversarium Merme uxoris quomdam Mauricii Salaz celebrandum (13)	xviii s.
21	Anniversarium Andree relicte Mermeti Charles	vi s.
*21	Anniversarium Oliverii Chapuisii die lune post dominica Ramispalmarum (14)	vi s.
25	Anniversarium Jacobi Rodaz munerii (15)	vi s.
26	Anniversarium nobilis Thome Tissoti (16)	vi s.
27	Anniversarium Mye uxoris quomdam Roleti Vugnet	vi s.
28	Anniversarium domini Claudii de Villario	vi s.

APRILIS habet dies xxx, luna vero xxix

*12	Anniversarium Stephani Choysier (?) (17)	xii s.
-----	--	--------

- (13) Par testament, daté du 10 mars 1515, Martine, femme de Maurice Sallaz, pâtissier, fille de feu Richard Buffardi de Challex, léguait au curé de St-Gervais et à la communauté des altariens de l'église 30 florins pour acquérir 18 sous de cens, à charge de dire le jour de sa mort une grande messe avec les vigiles des morts. (Registre des altariens, f. 114 v^o.)
- (14) Olivier Chapuis fait donation, le 3 mai 1496, au curé et à la communauté des altariens de St-Gervais, de six sous de cens annuel pour une messe anniversaire le lendemain du dimanche des Rameaux. (Registre des altariens, f. 50.) Plusieurs personnages de ce nom sont mentionnés à Genève au début du XVI^e siècle : l'un est monnayeur (acte de Jean Novel du 7 avril 1509, IV, p. 138), un autre, notaire (acte de Claude de Miribel, 21 juillet 1517, I, p. 28). Pierre, fils de feu Olivier Chapuis, de la paroisse de Saint-Gervais, citoyen de Genève, amodie son vin à la ville de Genève le 10 novembre 1522. (RC, t. IX, p. 228.)
- (15) Le 22 avril 1502, Jacques Rodaz, fils de feu Jacques, de Thonon, meunier, habitant la paroisse de Saint-Gervais, était reçu bourgeois de Genève. (*Livre des bourgeois*, p. 147.)
- (16) Thomas Tissot, « civis et mercator Gebenn. », fait le 16 mai 1483, un legs de 10 florins en faveur des altariens de Saint-Gervais, à charge de célébrer une messe de requiem le 26 mars de chaque année. (Registre des altariens, f. 20 v^o.)
- (17) Le nom de famille est en partie caché par un papier collé sur le parchemin, de sorte que la lecture est douteuse. Le 10 octobre 1462, « Discretus vir dominus Stephanus Choysier capellanus Gebennensis » léguait à la communauté des altariens de Saint-Gervais 12 livres de monnaie courante pour acheter six sous de rente annuelle, à charge par la communauté des altariens de dire une grande messe pour le repos de son âme. (Registre des altariens, f. 7-8.) Etienne Choysier (Choisy) avait été installé comme recteur de la chapelle de Saint-André dans l'église de Saint-Gervais le 19 septembre 1439. Il est mentionné dans divers actes comme recteur de la chapelle de Saint-Georges à la Madeleine (1443), chapelain de l'église de Cluses (1445), recteur de la chapelle de la bienheureuse Vierge Marie dans l'église de la Madeleine (1452).

JULIUS habet dies xxxi, luna vero xxx

* 9	Anniversarium domini Nycodi de Juria (18)	vi s.
*21	Anniversarium Jaquemete relicte Johannis Mari- gnier (19)	xii s.
*23	Anniversarium domini Petri Mansonis (20)	vi s.
*25	Anniversarium domini Jacobi de Grossa (21)	vi s.
*27	Anniversarium domini Jacobi Bojonis (22)	vi s.

AUGUSTUS habet dies xxxi, luna vero xxx

* 2 Dedicacio ecclesiae Sancti Gervasii sollemniter

- (18) Nicod de La Joux, prêtre d'Avully, paroisse de Chancy, est mentionné dans un acte passé par le notaire Humbert Perrod le 3 mars 1459 (min. XVI, p. 84). Avec ses frères, il procède à plusieurs achats de terrains à Chancy et Avully, entre 1457 et 1464. Il est mentionné comme vicaire de l'église de Chancy le 25 janvier 1463 (acte reçu par Jean Perrod, vol. unique, p. 337) et comme curé de Machilly le 3 décembre 1481 (acte reçu par Jean Novel, vol. II, p. 128). Nycodus de Juria de Chancy, autrefois chapelain de Machilly, donne, le 18 avril 1491, au curé et aux altariens de l'église Saint-Gervais, 10 florins pour acheter six sous de rente et fonder un anniversaire le lendemain de la Visitation de la Vierge, soit le 3 juillet. (Registre des altariens, f. 6.) Il vivait encore en 1486.
- (19) Dans l'estimation de la fortune des Genevois établie en 1477, un Johannes Marignier, meunier, possédait une maison située sur le pont de l'île, valant 100 florins. (*MDG*, t. VIII, p. 375.)
- (20) Pierre Manson, de Thoiry, donne, le 4 février 1495, au curé et à la communauté des altariens de Saint-Gervais, six sous de rente annuelle pour fonder un anniversaire le lendemain de la fête de Marie-Magdeleine, soit le 23 juillet. (Registre des altariens, f. 47.)
- (21) Jacques de Grossa, alias Morelli, fait donation, le 20 juillet 1493, à la communauté des altariens de Saint-Gervais, de 10 florins pour acheter six sous de rente à charge de dire une messe pour le repos de son âme le jour de la fête de Saint Jacques, apôtre, soit le 25 juillet. (Registre des altariens, f. 40 v^o-41.)
- (22) Jacques Bojon, prêtre de la paroisse d'Hauteville, habitant de Genève, fait donation, le 3 février 1497, à la communauté des altariens de Saint-Gervais, de dix florins pour fonder une messe pour le repos de son âme. (Registre des altariens, f. 59.) Les charpentiers et maçons qui ont bâti la grange et le courtil de feu « domini Bojonis sitis in suburbio Sancti Gervasii » demandent le 1^{er} août 1522 au Conseil de taxer leur œuvre. (*RC*, t. IX, p. 195.)

- * 3 Anniversarium domini Ludovici de Ponteyndis (23) vi s.
- * 6 Anniversarium Stephanete relicte Hugonis Jacandi
(24) xviii s.
- * 8 Anniversarium domini Henrici Ruphi (25) vi s.
- *11 Anniversarium Glaudii Talhanderii alias Nantua
celebrandum cum vigilis ordinariis (26) xv s.
- *17 Anniversarium domini Petri Gualterii (27) vi s.
- *19 Anniversarium Johannis Berardi (28) vi s.

- (23) Ludovicus de Ponteyndis (Pont d'Ain) fait donation, le 30 septembre 1494, à la communauté des altariens de Saint-Gervais, de six sous pour fonder une messe anniversaire « die tertia augusti ». (Registre des altariens, f. 42.) L'acte de donation est conservé sous la cote : Eglise de St-Gervais, Altariens R 10. Louis de Pont d'Ain est mentionné comme chapelain et procureur de la confrérie du Saint-Esprit (dans divers actes reçus par M^{es} Braset et Favier, notaires) le 28 novembre 1486, le 14 octobre 1487 et le 18 avril 1489, comme prêtre de la chapelle d'Ostie en 1506 et 1512 (actes reçus par M^{es} Vulliod, p. 88, et Cl. Vandel, p. 260) et comme chapelain et altarien de Saint-Pierre le 23 juillet 1511 (acte de Cl. Vandel, p. 122).
- (24) Etiennette veuve d'Hugues Jaquand, feu bourgeois de Genève, donne et lègue le 31 juillet 1496 à la communauté des altariens de St-Gervais la somme de 30 florins pour fonder une messe le jour de sa mort. (Registre des altariens, f. 56 v^o.) Son testament, reçu par M^e Leonard de Ravoyrie, est conservé dans la série des testaments en portefeuille (A.E., Jur. civ. Eb 25).
- (25) Henricus Stilliati alias Ruphi donne, le 1^{er} août 1469, à la communauté des altariens de Saint-Gervais, une somme de 10 florins pour acheter six sous de rente annuelle et célébrer une messe dans la chapelle de Saint-André le jour de sa mort ou le lendemain. (Registre des altariens, f. 10.)
- (26) Gervais et Jeanne (Jana), enfants et héritiers de Claude Talliandier dit Nantua, de son vivant « tissotier » et bourgeois de Genève, donnent le 11 mai 1497 à la communauté des altariens de Saint-Gervais la somme de 25 florins valant douze sous de cens, pour fonder une messe anniversaire le lendemain de la Saint-Laurent, soit le 11 août, messe accompagnée des vêpres des morts. (Registre des altariens, f. 51.) Le 2 septembre 1483, Claude Talliandier, de Nantua, avait été reçu bourgeois de Genève. (*Livre des bourgeois*, p. 90.)
- (27) Un vénérable Pierre Gautier, chapelain, recteur de la chapelle de Sainte-Catherine dans l'église de la Madeleine, est mentionné dans un acte du 26 avril 1525 reçu par M^e Compois, not. (IV, p. 11).
- (28) Jean, fils de feu Pierre Berard, du Petit-Saconnex, lègue le 17 août 1482 par testament la somme de 10 florins pour fonder une messe le jour de son anniversaire. (Registre des altariens, f. 19.) Jean Berard, du Petit-Saconnex, possédait avec son frère Aymon une maison « in carreria Pontis Rhodani » et avec son frère Jacques une maison « retro ecclesia Sancti Gervasii », toutes deux valant 100 florins. (*MDG*, t. VIII, p. 375 et 380.)

OCTOBER habet dies xxxi luna xxx

- | | | |
|----|---|----------|
| 2 | Anniversarium Rolete relicte Jaquemeti de Grossa cum vigiliis | xii s. |
| 4 | Anniversarium primum domini Claudii de Bonis (29) | vi s. |
| 5 | Anniversarium domini Johannis Cotandi (30) | vi s. |
| 8 | Anniversarium Aymoneti Lanterneri et Johannete eius uxoris | vi s. |
| 9 | Anniversarium domini Johannis Lanternerii (31) | vi s. |
| 10 | Anniversarium Petri Lanternerii et Jaquemete eius uxoris cum vigiliis | xii s. |
| 11 | Anniversarium domini Gervasii Lanternerii presbiteri (32) | vi s. |
| 12 | Anniversarium domini Claudii Lanternerii celebrandum (33) | xviii s. |
| 13 | Anniversarium domini Petri Sechaudi | vi s. |
- (29) Claude de Bons, curé de Collonge-Bellerive, est mentionné en cette qualité entre 1488 et 1507. Le 15 mars 1505, « Vénérable Claude de Bons, curé de Collonges sur Bellerive en son nom et celui des altariens de St-Gervais », achète à Jean Roget de Villeneuve, etc. (Jean Novel, notaire, IV, p. 30.)
- (30) A la suite du décret du Conseil des Deux Cents sur l'interdiction de la messe, tous les prêtres de la Cité furent invités à comparaître devant le Petit Conseil le 29 novembre 1535 et informés de la décision des autorités. Parmi les noms cités on relève celui de Jean Cotand. (RC, t. XIII, p. 365.) Le 2 janvier 1540, Jean Cotand rappelle au Conseil qu'il a apporté « céans » les droits de sa chapelle et prie qu'on lui fasse « quelque bien ». (RC, 33, f. 413.)
- (31) Le 4 octobre 1487, Jean Lanternier et six autres prêtres de la communauté des altariens de St-Gervais font une donation de six sous chacun en faveur de leur église, à charge par elle de célébrer une messe fixée au 2 mai pour Amédée Quartier, au 3 mai pour Jacob de Ruppe (De la Roche), au 4 mai pour Rodolphe Coctonet, au 3 janvier pour Jean Bernard, au 7 septembre pour Pierre Bosson, au 9 octobre pour Jean Lanternier et au 31 décembre pour Aymon Champel. (Registre des altariens, f. 30 v^o.)
- (32) Gervais Lanternier, chapelain de St-Gervais, est mentionné dans divers actes de mars 1508 à septembre 1528. (Altariens R 38-70.)
- (33) Le 12 avril 1507, Claude Lanternier fait une donation de 12 florins à l'église St-Gervais, pour acheter six sols de rente et lui dire une messe anniversaire le 11 octobre de chaque année. (Registre des altariens, f. 67.) Claude Lanternier agit en qualité de procureur des altariens de St-Gervais, de mars 1508 à août 1520. (Altariens R 38-62.)

- | | | |
|----|--|----------------------|
| 14 | Anniversarium domini Nicodi Mermeti curati Feciaci
(34) | vi s. |
| 16 | Anniversarium domini Thome Genodi celebrandum
(35) | xxiii s. |
| 17 | Anniversarium nobilis Katherine quondam uxoris
nobilis Benedicti Genodi cum vigiliis (36) | xii s. |
| 18 | Anniversarium nobilis Petri Foysiaz (37)
Anniversarium Petri Jacodi alias Abbi | xxiii s.
xxiii s. |
| 20 | Anniversarium secundum domini Claudii de Bonis
cum vigiliis | xii s. |
- (34) Fessy, décanat des Allinges.
- (35) Il s'agit certainement de Thomas Genod, prêtre qui quitta la religion romaine et épousa Blaisine Varambert, l'unique religieuse de Sainte-Claire qui rompit ses vœux et refusa d'accompagner la communauté des Clarisses dans son exode à Annecy (cf. Jeanne de Jussie, *Le levain du Calvinisme*). Savion dit dans ses *Annales* (*MDG*, t. XXXVII, p. 482) : « Le dimanche 23 de janvier (1546) Thomas Genod, prestre de l'esglise de S. Gervais, espousa la Blaisine, fille de Dominicque Varambert, laquelle avoit esté nonnain de S. Clère ». Dès le 7 décembre 1535, Genod informait le Conseil qu'il avait sauvé les droits de la communauté de St-Gervais des mains des prêtres et qu'il tenait ces droits dans un coffre à la disposition des autorités. (*RC*, t. XIII, p. 376.) A plusieurs reprises, il rappela au Conseil les services qu'il avait rendus et sollicita « quelque office ». (*RC*, 33, f. 413.) Le 12 janvier 1540, il était nommé procureur général, poste qu'il occupa pendant deux ou trois ans. (*RC*, 34, f. 13-15.) Un double procès en adultère entre mari et femme aboutit le 7 janvier 1546 à une réconciliation. Thomas Genod mourut le 13 décembre 1546. (Cf. P.-E. Martin, *Varembé*, Genève, 1949, p. 14-18.)
- (36) Catherine, fille de Noble Boniface de Saint-Michel, seigneur d'Avully, conseiller, avait épousé Noble Benoît Genod, procureur de l'hôpital des pestiférés, conseiller. Par testament du 21 septembre 1507, elle léguait 21 florins aux altariens de Saint-Gervais pour fonder, le jour de sa mort, un anniversaire avec vigile des morts. (Registre des altariens, f. 106.)
- (37) Noble Pierre Foysiaz (ou Foyssie), bourgeois de Chambéry, fut reçu bourgeois de Genève gratis le 15 février 1485 (*RC*, t. III, p. 590). Il est mentionné comme représentant de la banque Médicis à Genève le 13 août 1485 (Braset, not.) et comme banquier le 30 mars 1490 (Amédée Favier, not.). En cette dernière qualité, il consentit d'importants prêts à la République. Il mourut le 21 décembre 1508 (*RC*, t. VII, p. 52-53), ayant fondé plusieurs messes à la chapelle des Macchabées. (Cf. le Registre des anniversaires de ladite chapelle dans les *Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne*, t. XVII (1894), p. 205-311.) Sa pierre tombale est conservée au Musée d'art et d'histoire. (Cf. W. Deonna, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1929, p. 233-234.)

24	Anniversarium domini Claudii de Miribello (38)	vi s.
25	Martis ante festum omnium sanctorum. Anniversarium Jacobi Guinandi cum vigiliis (39)	xii s.
28	Anniversarium Petri Excofferii (40)	vi s.
29	Anniversarium domini Claudii de Martereto	vi s.
30	Anniversarium domini Amedei Barberi presbiteri celebrandum (41)	xviii s.
31	Anniversarium Martine relicte Gervasii Meyrini celebrandum (42)	xviii s.

NOVEMBER habet dies xxx luna xxix

- | | | |
|---|---|-------|
| 3 | Anniversarium Guillemete uxoris nobilis Nicolay Maioris | vi s. |
|---|---|-------|
- (38) Claude de Miribelle, curé de Promentoux et chapelain de St-Gervais, a fait plusieurs actes, en faveur de son église. Le 18 septembre 1504, il donne à la communauté des altariens de St-Gervais une rente annuelle de six sous pour fonder une messe anniversaire. (Eglise de St-Gervais, Altariens, rouleau 34.) Le 1^{er} mai 1505, par testament, il lègue à la même communauté 200 florins à charge pour elle de dire une messe à l'autel de Saint-Maurice pour le salut de son âme. Enfin, le 8 septembre 1505, il fait une donation entre vifs de six sous de rente annuelle pour fonder une messe le jour de son décès. (Registre des altariens, f. 69.)
- (39) Honnête homme Jacques Guygnand (Guinand), cordonnier et bourgeois de Genève, par testament du 22 novembre 1497, lègue au curé et aux altariens de St-Gervais douze sous de rente annuelle pour fonder une grande messe des morts « die martis ante festum omnium sanctorum ». (Registre des altariens, f. 60.)
- (40) Le 2 août 1488, Petrus Estoferius, « charrotonus », habitant de Genève, fils de feu Hugonet, de Sierne, lègue au curé et aux altariens de Saint-Gervais, dix florins pour fonder une grande messe pour le repos de son âme. (Registre des altariens, f. 20.)
- (41) Amédée Barbier, de Challex, prêtre et habitant de St-Gervais, a laissé un testament daté du 13 avril 1526, contenant les volontés suivantes : il veut être inhumé et enseveli dans l'église paroissiale de St-Gervais, dans la sépulture des Nemours ; il donne et lègue 50 florins d'or de petit poids, chaque florin valant 12 gros de monnaie de Savoie, pour acheter 30 gros de la dite monnaie de cens, à charge pour la dite communauté de célébrer à perpétuité une messe pour le repos de son âme et de celui de ses prédécesseurs, amis et parents, le jour de son anniversaire. (Testament en portefeuille, 1526.)
- (42) Martine, veuve de Gervais Meyrin, vend à messire Claude Lanternier, chapelain et procureur des altariens de St-Gervais, le 20 mai 1513, douze sous de monnaie de cens pour le prix de 20 florins. (Registre des altariens, f. 104 v^o.)

- | | | |
|----|---|--------|
| 4 | Anniversarium domini Anthonii Fossalis (43) | vi s. |
| 5 | Anniversarium domini Claudii Genodi (44) | vi s. |
| 6 | Anniversarium domini Jacobi Niveti | vi s. |
| 7 | Anniversarium Peronete relictæ Johannis de Ges (45) | vi s. |
| 8 | Anniversarium nobilis Peronete relictæ Johannis Ruffi (46) | ix s. |
| 9 | Anniversarium Peronete filie quondam Johannis de Avinione, cum responsorio (47) | xii s. |
| 11 | Anniversarium Mauricii Sallaz cum vigiliis (48) | xii s. |
- (43) Le 3 avril 1536, Anthoine Fossalis comparait devant le Conseil avec cinq autres prêtres de la ville. Après les avoir exhortés « à vivre selon la doctrine évangélique », le Conseil leur accorde un mois pour se déterminer, tout en leur interdisant désormais de « dire messe, baptiser, confesser, esposer », ni administrer les sacrements. (*RC*, t. XIII, p. 516-517.) Anthoine Fossalis dut se soumettre, car le 14 août 1537, il est député garde « pour les vignes de Sécheron » (*RC*, 31, f. 39 v^o) et le 2 janvier 1540, il rappelle au Conseil qu'on a transféré les droits de sa chapelle à la Seigneurie et que l'on a vendu les possessions de sa chapelle. En conséquence, il prie le Conseil « de luy faire quelque bien ». (*RC*, 33, f. 413.)
- (44) Claude Genoud, chapelain de l'église St-Gervais, a fait donation, le 2 novembre 1490, de 10 florins pour acquérir 6 sous de cens « pro uno anniversario die 5 novembris ». (*Registre des altariens*, f. 109 v^o.)
- (45) Par testament du dernier jour d'octobre 1505, Peronette, veuve de Jean de Gex, donne à la communauté des altariens de St-Gervais 10 florins pour acheter six sous de cens, à charge de dire une messe anniversaire chaque année le jour de sa mort. (*Registre des altariens*, f. 96.) Dans l'estimation de la fortune des Genevois établie en 1477, Jean de Gex possède une maison à l'angle de la Cité et de la Tour de Boël et un courtil au-delà des Arénieres, dans le quartier de St-Gervais. (*MDG*, t. VIII, p. 319 et 390.)
- (46) Le 23 septembre 1473, noble Peronette, veuve de noble Jean Roux, bourgeois de Genève, fonde un anniversaire en donnant seize florins. La grande messe avec vigile des morts doit être célébrée « die octava festi omnium sanctorum », soit 8 novembre. (*Registre des altariens*, f. 14 v^o.)
- (47) Un Johannes de Avygnione est nommé vigile de la Cité le 17 décembre 1501. (*RC*, t. VI, p. 5.) Un Perret d'Avignon avait été reçu bourgeois de Genève en 1418.
- (48) Par testament du 17 décembre 1515, hon. Maurice Sallaz, pâtissier, lègue aux altariens de St-Gervais 100 florins de petit poids pour acquérir 5 florins annuels de cens. Ceux-ci seront tenus de célébrer à perpétuité une messe hebdomadaire, le mercredi, à l'autel de St-Claude pour le repos de son âme et celui de sa femme, ainsi qu'une messe le jour anniversaire de son décès. (*Registre des altariens*, f. 125.) Le 24 novembre 1478, Mauricius Salaz, de Veyrier, « affanator », habitant la paroisse de Saint-Gervais, avait été reçu bourgeois de Genève. (*Livre des bourgeois*, p. 81.)

- | | | |
|----|---|----------|
| 16 | Anniversarium domini Mermeti de Furno | vi s. |
| 17 | Anniversarium domini Petri Biondeti | vi s. |
| 19 | Anniversarium domini Claudii de Strata (49) | vi s. |
| 22 | Anniversarium Mermete relicte Jacobi Cornaz | xviii s. |
| 23 | Anniversarium Theobaldi Rigniez (50) | vi s. |
| 25 | Anniversarium domini Aniquini Prepositi (51) | vi s. |
| 26 | Anniversarium domini Johannis Gardeti senioris (52) | vi s. |
| 27 | Anniversarium honesti Petri de Furno (53) | xviii s. |
| 30 | Anniversarium domini Andree de Sougeto (54) | vi s. |
- (49) Claude de Strata, prêtre de Cointrin, est mentionné dans un acte de 1516.
- (50) Par donation du 13 novembre 1472, Théobald Rignier, citoyen de Genève, orfèvre, donne au curé et à la communauté des altariens de l'église paroissiale de St-Gervais, en mains de Pierre Guinand, leur procureur, 10 florins de petit poids valant 12 sous de bonne monnaie, pour acheter six sous de rente annuelle et fonder une grande messe de requiem dans la chapelle St-Claude de la dite église le dimanche après la fête de St-Martin d'hiver, soit le 11 novembre. (St-Gervais, Altariens, rouleau R 32, et Registre des altariens, f. 16.) Dans l'estimation de 1477, Theobaldus Rignier aurifaber est indiqué comme possesseur de deux maisons contiguës, valant 250 florins, « in carreria supra Pontem Rodani ». (*MDG*, t. VIII, p. 378.)
- (51) Par donation du 4 octobre 1487, Annequin Prevost, prêtre et citoyen de Genève, donne à la communauté des altariens de Saint-Gervais 10 florins pour acquérir six sous de rente annuelle et fonder un anniversaire fixé au 25 novembre. (Registre des altariens, f. 29.) Annequin Prevost agit comme procureur de la communauté des altariens dans divers actes de 1491 à 1493.
- 52) Jean Gardet, « capellanus », et Pierre Antoine Gardet, son frère, citoyens de Genève, donnent 10 florins pour acquérir une rente de six sous en vue de fonder un anniversaire « in crastinum festi Sancte Catherine », soit le 25 novembre. (Registre des altariens, f. 92.) En mars 1535, Jean Gardet, serviteur d'Hugonin d'Orsières, fut accusé par Antonie Vax de l'avoir incitée à empoisonner les prédicants. Il put se justifier et fut acquitté le 30 août 1536. (Cf. *RC*, t. XIII, et *PC* n° 295.)
- (53) La qualification d'honnête pourrait convenir à Petrus de Furno, chaussetier, originaire du mandement de Gex, reçu bourgeois de Genève le 3 juin 1488 (*RC*, t. IV, p. 125), ou à Petrus de Furno, notaire entre 1486 et 1498, ou encore à Petrus de Furno, cordonnier, d'Avuson, reçu bourgeois de Genève le 4 septembre 1498 (*Livre des bourgeois*, p. 135), ou enfin à Pierre Du Four, pâtissier dans le premier quart du XVI^e siècle. (*RC*, *passim*.)
- (54) Vénérable André du Souget, chapelain de St-Gervais, figure comme témoin d'un acte reçu par M^e Compois le 8 novembre 1526. (Vol. V, p. 195.)

DECEMBER habet dies xxxi luna xxx

- | | | |
|---|--|--------|
| 1 | Anniversarium domini Petri Guynandi (55) | vi s. |
| 6 | Anniversarium domini Henrici Chevelluti cum vigiliis (56) | xv s. |
| 7 | Anniversarium domini Henrici Passereti cum vigiliis (57) | xii s. |
| 8 | Anniversarium domini Claudii Probi cum vigiliis (58) | xii s. |
| 9 | Anniversarium Francesie relicte Stephani du Tien alias Passoret (59) | vi s. |
-
- (55) Pierre Guinand agit en qualité de procureur des altariens de St-Gervais dans l'acte de donation de Théobald Rignier, le 13 novembre 1472.
- (56) Henri Chevellu, de Arcu, paroisse de Pouilly, habitant de Genève, fait donation, le 10 novembre 1491, de 10 florins pour acheter six sous de rente et fonder une grande messe le 7 décembre de chaque année. (Registre des altariens, f. 35 v^o.)
- (57) Henri Passoret, chapelain de St-Gervais, donne à la communauté des altariens, le 28 avril 1503, douze sous de rente annuelle, à condition que les dits altariens disent une messe anniversaire. (Registre des altariens, f. 90.) Le 18 février 1508, Henri Passoret, chapelain, agit comme procureur des altariens de St-Gervais dans une vente faite par Colin Berard. (Jean Novel, notaire, IV, p. 100.)
- (58) Claude Probi, de Clarafont, prêtre et altarien de St-Gervais, fait donation, le 31 juillet 1489, au curé et à la communauté des altariens de St-Gervais de 10 florins pour acquérir six sous de cens et fonder une messe le 8 décembre de chaque année. (Registre des altariens, f. 31.) Par testament du 8 février 1508, Claude Probi donne encore 10 florins sur sa maison sise au Bourg St-Gervais pour rapporter six sous, en augment de sa précédente donation, pour fonder une messe pour son enfant naturel. (*Ibid.*, f. 97.) L'acte d'acquisition de cette maison rue de St-Gervais a été passé par devant M^e Jean Novel, le 18 mai 1504. (Vol. IV, p. 8.)
- (59) Françoise, femme d'Etienne du Tyen alias Passoret, d'Ecorens, fait donation, le 11 mars 1510, de 10 florins pour acheter six sous de revenu annuel et fonder une messe anniversaire le 8 décembre de chaque année. (Registre des altariens, f. 92.)

- | | | |
|----|--|---------|
| 10 | Anniversarium domini Guilhermi Manigleri (60) | vi s. |
| 12 | Anniversarium Role filie quondam Jacobi Regis
uxoris Jo. Ancellini alemani | vi s. |
| 13 | Anniversarium nobilis Jane relicte nobilis Guichardi
Philippi cum vigiliis (61) | xii s. |
| 14 | Anniversarium secundum Stephani Perroudeti (62) | xv s. |
| 15 | Anniversarium Mermete relicte Petri Colombi cum
responsorio | viii s. |
| 16 | Anniversarium Stephanete relicte Petri Gatilliardi
cum vigiliis (63) | xii s. |
-
- (60) Dans l'estimation de 1477, N. Guillermus Maniglerii (et non Maruglerii comme l'indique Chaponnière, la famille s'appelant Maniglier) est indiqué comme possédant un curtil « dans la rue menant du Rhône à Plainpalais » et valant 50 florins. (*MDG*, t. VIII, p. 389.) Guillaume Maniglier est mentionné parmi les prêtres convoqués par le Petit Conseil le 6 décembre 1535 et invités à entendre la parole de Dieu selon la doctrine évangélique. Il leur est notamment fait défense de porter les vêtements sacerdotaux. (*RC*, t. XIII, p. 374.) Le 26 février 1536, Guillaume Maniglier se soumet à la Réforme. « Don Guilleaulme Maniglier », lit-on dans le *RC*, « detenu pour havoir sacramenté contre les deffences, ha promys se représenter etc., et ha juré de ne baptiser, exposer ny faire aultre sacrement sans commandement de messrs. les Sindicques et Conseilz ». (*RC*, t. XIII, p. 469.) Le 5 octobre 1537, Guillaume Maniglier qui « fust prebstre de S. Gervais » adresse une demande de secours au Conseil. « Est resolu que lon luy dye qu'en changeant sa vie, luy advisera sur luy ». (*RC*, 31, f. 69 v^o.) Enfin, le 25 décembre 1537, il est condamné à trois jours de prison pour avoir dit que la « messa estoyt bonne ». Et a juré la Réformation de la Cité et crié merci à Messieurs. (*RC*, 31, f. 140 v^o.) Le 10 mai 1538, Guillaume Maniglier expose au Conseil que sa chapelle a été annexée à l'hôpital, avec une grange qui a été abergée à Claude Savoye. Or, ce dernier n'a pu le « contenter » ni payer le cens. Il supplie qu'on lui fasse quelque aumône pour vivre. (*RC*, 33, f. 51, 75, etc.)
- (61) Le 30 août 1485, M^e Sébastien Freppier, notaire, enregistre un protêt de Jacques Cornaz, marchand et bourgeois de Genève, contre Jeanne, femme de Guichard Philippe, citoyen de Genève, pour sommes dues. (Vol. unique, p. 243.)
- (62) Etienne Perroud, ou Perroudet, « oriundi Sancti Martini de Fraxino, Lugdunensis dyocesis », est mentionné dans un acte du 4 août 1492. (Registre des altariens, f. 35 v^o.)
- (63) La copie du testament d'un Pierre Gatillard, « sutor » (cordonnier) et bourgeois de Genève, daté du 27 août 1478, est conservé dans la série des testaments en portefeuilles. Toutefois, sa femme se nomme Peronette.

- | | | |
|----|---|----------|
| 27 | Anniversarium Johannis Du Soex in altare sancti Mauricii celebrandum, vigiliis, dyacono et subdiacono missa de die. Traffertur usque ad octavam de consensu fondatorum (64) | xxxvi s. |
| 28 | Anniversarium Jehanne relicte Tierici Bellet (65) | vi s. |
| 29 | Anniversarium honesti Anthonii Rosseti (66) | vi s. |
| 30 | Anniversarium domini Aymonis Champelli (67) | vi s. |
-
- (64) Jean Du Soex, mercator Gebennensis, a donné 60 florins pour célébrer chaque année une messe le jour de St-Jean-Baptiste (27 décembre), par un acte non daté. (Registre des altariens, f. 9.) Un Jean Du Soex, « hospitalerius hospitis pestifferi », siège au Petit Conseil d'octobre 1514 à février 1518. Il est décédé avant août 1518 (*RC*, t. VII-VIII.)
- (65) Thierry Bellet, bourrelier, fut reçu bourgeois de Genève le 9 avril 1499. (*Livre des bourgeois*, p. 138.) Il est mentionné comme témoin dans un acte passé par Jean Novel à St-Gervais le 18 septembre 1504. (Vol. IV, p. 15.)
- (66) Antoine Rosset, riche bourgeois et marchand, quitta Genève en mars 1526 avec une quarantaine de « mammelus », pour faire opposition au traité de combourgeoisie signé avec Berne et Fribourg. Le Conseil général s'opposa au retour des fugitifs, puis accepta l'arbitrage du Conseil de Berne. Ce dernier fixa des conditions que les « mammelus » ne purent accepter. Les fugitifs refusèrent de comparaître devant le Conseil, de sorte que leurs biens « estant dedans les franchises de la Cité » furent adjugés au procureur général pour compenser les dommages que la Ville avait subis par leur faute. (Cf. A. Roget, *Les Suisses et Genève*, p. 241-265.) La maison qu'Antoine Rosset possédait sur le pont du Rhône, ainsi que son moulin, furent vendus selon une procédure qui dura plus de cinq ans. (Cf. *AE*, *PC*, n° 228 bis.) Dès le mois de décembre 1531, il est qualifié de « feu ».
- 67) (Dans l'estimation de 1477, Dominus Aymo Champel, presbiter, est indiqué comme possédant un curtil d'une valeur de 25 florins, dans la rue menant de la porte de St-Léger à Palais. (*MDG*. t. VIII, p. 348.)

TABLE DES NOMS FIGURANT DANS L'OBITUAIRE

Nous donnons la forme que l'on trouve dans l'Obituaire, à l'exception des noms qui sont connus sous la forme française.

- | | |
|---|---|
| Ancellini, Role, femme de Jean, 237 | De Strata, Claude, prêtre, 235 |
| Avignon, Peronette d', 234 | De Villario, Claude, prêtre, 228 |
| Barbier, Amédée, prêtre, 221, 233 | Dorier, Amblarde, veuve de Perrin, 227 |
| Bellet, Jeanne, veuve de Thierry, 238 | Du Gerdil, Amédée, 223, 226 |
| Berard, Jean, 230 | Du Marteret, Claude, prêtre, 233 |
| Biondet, Pierre, prêtre, 235 | Du Soex, Jean, 223, 224, 238 |
| Blondelle, Jacques, 227 | Du Tien (ou Tyen) alias Passoret, Françoise, veuve d'Etienne, 236 |
| Bojon, Jacques, prêtre, 222, 229 | Excoffer (ou Excoffier), Pierre, 233 |
| Bons, Claude de, prêtre, 222, 231, 232 | Fossalis (ou Du Fossal), Antoine, prêtre, 225, 234 |
| Champel, Aymon, prêtre, 238 | Foysiaz (ou Foyse), Pierre, 223, 232 |
| Chapuis, Olivier, 228 | Gatillard, Etiennette, veuve de Pierre, 237 |
| Charles, Andrée, veuve de Mermet, 228 | Gardet, Claude, prêtre, 226 |
| Chevellut, Henri, prêtre, 236 | — Jean, prêtre 235 |
| Choisy, Etienne, prêtre, 228 | Genod, Catherine, veuve de Benoît 223, 232 |
| Colomb, Mermette, veuve de Pierre, 237 | — Claude, prêtre, 232, 234 |
| Cornaz, Mermette, veuve de Jacques, 235 | — Thomas, prêtre, 232 |
| Cotand, Jean, prêtre, 225, 303 | Ges (ou Gex), Peronette, veuve de Jean, 234 |
| De Furno, Mermet, prêtre, 235 | Gros, Pierre, 223, 224, 226 |
| — Pierre, 235 | Grossa, Jacques de, prêtre, 229 |
| De Juria, Nicod, prêtre, 222, 229 | — Rolette de, veuve de Jaquemet, 231 |
| De Pigneto, Henri, prêtre, 226 | Gualterii, (Gautier ou Vautier), Pierre, prêtre, 230 |
| De Ponteyndis (Pont d'Ain), Louis, prêtre, 222, 230 | Guinand, Jacques, 223, 233 |
| De Rugo, Guillaume, prêtre, 223, 226. | — Pierre, prêtre, 236 |
| De Souget, André, prêtre, 235 | |

- Jacand (ou Jaquand), Etiennette, veuve d'Hugonin, 230
 Jacand, Jehanette, veuve de Jean, 226
 Jacobi, alias Serez, Jean, 227
 — Mye, veuve de Jean, 227
 Jacodi alias Abbi, Pierre, 232
 Joly, Claude, veuve de Peronet, 227
 — Peronet, 223, 224, 227
- Lanternier, Aymonet, 231
 — Claude, prêtre, 223, 231
 — Gervais, prêtre, 223, 231
 — Jaquemette, femme de Pierre, 231
 — Jehanette, femme d'Aymonet, 231
 — Jean, prêtre, 223, 231
 — Pierre, 231
 Levet, Claude, 223, 224, 227
- Maior, Guillemette, femme de Nicolas, 233
 Maniglier, Guillaume, prêtre, 225, 237
 Manson, Pierre, prêtre, 229
 Marignier, Jaquemette, veuve de Jean, 229
 Mermet, Nicod, prêtre, 223, 232
 Meyrin, Martine, veuve de Gervais, 233
- Michod, Jacques, prêtre, 227
 Miribelle, Claude de, 223, 233
 Nivet, Jacques, prêtre, 234
 Paccot Hugonin, prêtre 226
 Pactini, Jean, prêtre, 223, 227
 Passeret (ou Passoret), Henri, prêtre, 236
 Perroudet, Etienne, 237
 Philippe, Jeanne, veuve de Guichard, 237
 Prevost, Annequin, prêtre, 235
 Probi, Claude, prêtre, 236
 Rignier, Théobald, 223, 235
 Rodaz, Jacques, 223, 228
 Rosset, Antoine, 238
 Royer, Peronet, 223, 227
 Ruffi (ou Ruphi), Henri, prêtre, 230
 — Peronette, veuve de Jean, 223, 234
 Sallaz, Maurice, 223, 224, 234
 — Merme, veuve de Maurice, 228
 Sechaud, Pierre, prêtre, 231
 Tissot, Thomas, 223, 228
 Tallandier, alias Nantua, Claude, 223, 230
 Vugnet, Mye, veuve de Rolet, 228